

Mon honorable ami de Brant (M. Harold) a fait allusion aux énormes succès que la commission a remportés en achetant du saumon; cependant, je ne pense pas que le Gouvernement devra s'occuper à perpétuité du commerce du poisson. Le Gouvernement a été obligé d'acheter du saumon, je le suppose, dans le but de nourrir nos soldats en Europe, et la même explication est valable pour la plupart des autres statistiques que mon honorable ami a citées. Le Gouvernement avait parfaitement le droit d'effectuer ces opérations en temps de guerre, mais j'éprouverais quelque méfiance à le voir continuer le même système en temps de paix. Pour moi, la création d'une pareille commission constituée ni plus ni moins d'un subterfuge de la part du Gouvernement pour se débarrasser de toute responsabilité. Le Canada jouit du Gouvernement responsable depuis un certain nombre d'années et des experts sont attachés aux divers départements du service public aux fins d'acheter les fournitures nécessaires. Le devoir incombe à ces fonctionnaires d'étudier les besoins de leurs départements respectifs; or, si ces experts remplissent fidèlement leurs fonctions, je suis porté à croire, à première vue du moins, qu'ils sont plus aptes à servir les besoins du département particulier auquel ils sont attachés qu'une commission, qui aurait à surveiller les achats dans tous les départements du service public.

De plus, la création d'une commission de cette nature entraînera, suivant moi, une augmentation des dépenses publiques. Je ne sais pas quelle est l'opinion du ministre à ce sujet; s'il était en mesure de me donner l'assurance que l'établissement de ce nouveau système aura pour effet de diminuer les dépenses, il ferait disparaître ipso facto l'une des principales objections que je vois au projet et ce serait un bon point en faveur du projet.

L'hon. M. ROWELL: Si vous placez sous une direction unique les achats, qui sont effectués par dix ou quinze différents départements, je suis porté à croire que le système contribuera à diminuer considérablement les dépenses.

L'hon. sir SAM HUGHES: Les dépenses ont presque doublé sous le nouveau système.

M. CLARK (Red-Deer): Le seul moyen de réduire les dépenses, en vertu du nouveau système, ce serait de diminuer le nombre des fonctionnaires dans les divers départements; or, je n'hésite pas à dire que,

bien que l'expérience ministérielle de mon honorable ami ne date que d'hier, il s'est déjà rendu compte combien il est difficile de diminuer le nombre des fonctionnaires de l'Etat. Sa croyance à ce sujet—car c'est une question de foi chez lui, puisqu'il a déclaré qu'il croit que l'établissement de ce régime diminuerait les dépenses—équivalait à une prophétie; or, je l'ai déjà dit et je le répète, la seule attitude à adopter à l'égard d'un prophète, c'est de ne pas ajouter foi à ses paroles, surtout lorsqu'il prophétise des événements qui ne peuvent se produire suivant notre expérience.

Je doute beaucoup que cela n'augmente point la dépense. Un nouvel organisme est créé et, si mon honorable ami peut ainsi accroître le nombre des fonctionnaires sans accroître en même temps les frais de l'administration, il aura accompli un miracle, puisque l'expérience nous apprend qu'une augmentation de la dépense suit inévitablement celle du nombre des fonctionnaires. Voilà les raisons qui m'empêchent d'envisager cette affaire du même œil que mon honorable ami. Je doute sérieusement que ce soit là une heureuse innovation, et je serais bien aise que l'on fit disparaître mes doutes. Ce n'est pas par plaisir que je m'oppose à une loi que le ministre présente, et je serais bien aise que l'on fit disparaître les doutes que j'ai à cet égard. Ils existent néanmoins dans mon esprit, et je mentirais à mon devoir en ne les exprimant pas.

L'hon. sir SAM HUGHES: J'ai eu de nombreuses occasions de voir comment s'exécutent les achats de guerre, tant sous un ministre responsable que sous une commission irresponsable. Le grand inconvénient que je trouve à la création de cette commission, c'est que personne n'y est tenu de répondre des conséquences de ses actes. Les achats de guerre ont été faits par l'entremise de deux ou trois commis installés par la commission, et l'on a édifié des fortunes pour les favoris des commissaires. Presque invariablement les commandes ont été confiées à des amis, et je n'hésite pas à dire que, si le public était au fait de la conduite de cette commission des achats de guerre, il y aurait de quoi lui faire pousser un cri d'alarme. Il serait étonné des prix excessifs que l'on a payés. Ce service a toujours été administré de façon que personne n'en fût responsable.

J'ai pris part à la guerre pour renverser l'autocratie et pour établir la responsabilité gouvernementale en Allemagne d'abord, autant que possible, dans les autres pays ensuite et surtout au Canada. L'affaire